

## EXTRAIT

2022 N° 197

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le jeudi 08 décembre, le Conseil municipal de la Commune de BONNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BEGUERIE Stéphane, Maire.

Date de la convocation : 06 décembre 2022

Présents : Mesdames LALANCE Ghislaine, NYZAM Fabienne GEORGES Claire, ADAMY Sandy, Messieurs CHATENET Fabrice, CHLASTA Patrick, AUTHIER Adrien, ROUSSILLON Nicolas, VALOIS Pierre.

Absent : DE GUILLEBON Olivier

Monsieur CHLASTA Patrick a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : VIREMENT DE CREDIT REGULARISATION COMPTE 739211

Monsieur le Maire fait part au conseil qu'il y a une dépassement de crédit au compte 739211 attributions de compensation concernant les contributions dues à la Communauté de Commune Lavalette Tude Dronne sur le budget communal 2022 et propose les virements de crédit suivants :

FONCTIONNEMENT	COMPTE	DEPENSE	RECETTE
739211 ATTRIBUTION DE COMPENSATION	739211/014	+200	
Dépenses imprévues	022	- 200	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité de ses membres approuve le virement de crédit.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Affiché et publié le 12 janvier 2023

BONNES, le 12 janvier 2023

Le Maire

S. BEGUERIE

